



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 14 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, une nouvelle structure tarifaire pour les frais de réseau électrique est en vigueur au Luxembourg, visant à répartir les coûts de réseau de manière plus équitable entre les utilisateurs, en fonction de leur puissance de référence et de leur comportement de consommation individuel.

Dans ce système, l'arrivée d'un gros consommateur peut influencer la répartition globale des coûts entre l'ensemble des utilisateurs du réseau à cause de deux aspects :

D'une part, la couverture des coûts : le gestionnaire de réseau répartit les coûts globaux du réseau (construction, exploitation, entretien) entre tous les clients selon leur puissance de référence, respectivement leur comportement de consommation. Un nouveau grand consommateur prendrait donc en charge une part importante de ces coûts existants.

D'autre part, le besoin de renforcement du réseau : un nouveau gros client peut simultanément nécessiter des investissements supplémentaires considérables (par exemple le renforcement de lignes, de transformateurs ou de raccordements au réseau) afin de pouvoir absorber cette charge additionnelle. Ces nouveaux coûts sont à leur tour intégrés dans l'assiette globale des coûts, qui est répartie entre tous les utilisateurs du réseau.

Selon que la contribution du grand consommateur dépasse ou non les coûts d'investissement supplémentaires qu'il engendre, les coûts de réseau pour les autres clients pourraient soit diminuer, soit augmenter.

Dans ce contexte, la question se pose de savoir comment l'implantation prévue du centre de données de Google à Bissen, pourrait influencer les coûts de réseau des autres consommateurs.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- Le gouvernement, respectivement le gestionnaire de réseau compétent, estime-t-il que l'implantation de Google à Bissen entraînerait une hausse ou une baisse des coûts de réseau pour les autres clients ?

- Sur quels chiffres, hypothèses et bases de calcul (par exemple le besoin d'investissement estimé pour le renforcement du réseau, la contribution attendue du centre de données à la couverture des coûts, la puissance de référence supposée) cette estimation se fonde-t-elle ?
- Quelle est l'ampleur estimée — à la hausse ou à la baisse — de cette variation du tarif d'utilisation du réseau pour les autres consommateurs ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.



Ben Polidori
Député



Georges Engel
Député



Franz Fayot
Député